

1921	Daniel Hue Mason Liege
Arrivé	
Réponse	
Classé	5393/84

M. Anstett

Ce 20^e février 21.

Monsieur le Conservateur du Musée
des Beaux Arts à Bruxelles
1921

Monsieur,

Sachant que le Musée de Bruxelles;
5393/84
possède un Bonaventura Peeters.
Croyez vous, si la possession du
peildant de ce B. Peeters; intereste-
rait le dit Musée.

Désirant liquider des tableaux de
famille; pour sortir d'indivision;
je vous soumets cette proposition.
Si cela peut vous intéresser; je suis
à votre disposition pour les renseigne-
ments que vous jugeriez nécessaires.
Ayant et autres tableaux de maîtres

Je puis vous en soumettre la liste.
A vous très Monsieur; l'espère;
avec ce vous prie; l'expression de
mes sentiments bien distingués.

J. Daurie

89 rue Wagon. Liège.

Bruxelles, le 21 mars 1921.

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 20 février dernier, relative à un tableau attribué à Bonaventure Peeters. Je vous rappelle que les tableaux dont vous proposez l'acquisition au Musée de Bruxelles, et desquels vous me communiquez la liste, doivent être déposés à vos frais, risques et périls, et sans qu'il puisse en résulter pour l'Administration du Musée aucune sorte d'engagement ou de responsabilité, au Secrétariat du Musée Royal des Beaux-Arts, 9 rue du Musée, afin d'être soumis à l'examen de la Commission.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. DANIEL,
89 rue Wazon,
LIEGE.